

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE CANTON HAUT VIVARAIS COMMUNE DE PAILHARES

2025-35

## ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION 6.4 Autres actes réglementaires

## **OBJET:** Police Municipale – Réglementation de la circulation

Le Maire de la commune Pailharès

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2211-1 concernant le pouvoir de police du Maire,

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n°82.623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983;

Vu le décret n°86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,

Considérant qu'il y a lieu, à l'occasion des travaux pour l'implantation Telecom dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune de Pailharès et vu la demande de l'entreprise PICOM, dont le siège se situe 54 rue Sébastien Mercier 75015 PARIS, représentée par Mme BENDAHMANE Meryem, qui doit réaliser les travaux, de réglementer provisoirement la circulation sur les voies communales

## **ARRETE**

<u>Article 1</u>: A compter du 3 novembre 2025 au 20 décembre 2025, la Société PICOM pourra prendre des mesures d'interdiction de stationnement, de restriction de circulation en fonction de ses besoins pour réaliser des travaux d'implantation de poteaux dans le cadre du déploiement de la fibre sur l'ensemble des voies communales de Pailharès

Article 2 : L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 3: Une signalisation appropriée sera mise en place par et la charge de l'entreprise PICOM,

Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui les concerne :

- Mme le Maire de Pailharès
- Services techniques
- Entreprise PICOM picom.paris@gmail.com

Fait à Pailharès Le 28 octobre 2025

> Mme PROTTE Christiane Adjointe voivie

Mairie de Pailharès

1 Place de la Mairie 07410 PAILHARES Tél.: 04 75 06 00 65 – Mail: <u>mairie@pailhares.fr</u> Ouverture au public du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00